

Communiqué de presse du 09/06/2020

Auvergne-Rhône-Alpes / Artisanat du bâtiment / Covid-19

94% des entreprises ont redémarré les chantiers, mais à des niveaux d'activité variables

Covid-19 - 3ème point de situation de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes auprès de ses adhérents à fin mai 2020

En Auvergne-Rhône-Alpes, les chantiers redémarrent pour 94% des entreprises ayant répondu à notre enquête. Si ces résultats sont encourageants, ils mettent également en exergue les disparités de situation entre les entreprises et démontrent, s'il le fallait, combien il est important de poursuivre, voire renforcer, les mesures d'accompagnement et de soutien des entreprises, par l'ensemble des acteurs publics et privés. La CAPEB de son côté reste mobilisée.

Un niveau d'activité identique voire supérieur à l'avant-Covid pour 56% des entreprises

Depuis le 11 mai, 94% des artisans déclarent avoir repris leur chantier. Si plus d'une entreprise sur deux déclare être revenue à un rythme d'activité normal (38%), voire en progression (18%), pour 40% d'entre elles, le rythme reste ralenti (30%), très ralenti (10%), voire encore à l'arrêt pour 2% des entreprises. S'agissant des marchés publics, 71% des entreprises concernées les ont redémarrés.

Les principales difficultés remontées par les entreprises concernent l'approvisionnement en fournitures et matériels de chantiers (1 entreprise sur 4) et la réorganisation des chantiers liées à la mise en œuvre des préconisations de sécurité de l'OPP BTP (1 entreprise sur 5). L'accès au déchetterie reste également problématique pour un certain nombre d'entre elles.

Malgré ces difficultés, les entreprises restent positives. 75% restent en effet confiantes en l'avenir de leur entreprise et 95% estiment avoir été accompagnées pendant la crise, même si c'est à des degrés différents.

Les surcoûts directement liés au covid-19

Entre le coût des EPI, du nettoyage et de désinfection des locaux et des chantiers, le temps perdu à la gestion du covid-19, 19% des artisans estiment qu'il faudrait majorer leur taux horaire de 3 à 5% pour absorber le surcoût.

Cependant 83% des entreprises ne répercuteront pas ces frais supplémentaires sur les chantiers en cours.

L'apprentissage, fortement impacté

L'apprentissage, voie privilégiée de formation par les entreprises artisanales du Bâtiment, a été fortement impacté par cette crise, notamment avec l'interruption des formations en cours.

Cependant 86% des entreprises qui avaient embauché un apprenti ont bien prévu de poursuivre son contrat.

Pour relancer l'apprentissage à la rentrée, l'accompagnement qui encouragerait les entreprises à recruter des apprentis, se caractérise notamment par une aide financière supérieure, l'exonération des charges, moins de contraintes administratives au bureau et sur les chantiers, un

accompagnement sur les aspects sécurité dans ce contexte particulier lié au covid-19... La motivation du jeune reste également un critère essentiel, notamment pour les entreprises ayant déjà des apprentis.

Dominique Guiseppin- Président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

« Le plan de relance de l'apprentissage annoncé par le gouvernement le 4 juin qui prévoit notamment d'augmenter l'aide financière aux entreprises et d'accorder un délai supplémentaire de 6 mois aux jeunes pour trouver une entreprise et signer un contrat, va dans le bon sens. Il est en effet essentiel de soutenir cette voie de formation essentielle pour l'artisanat du Bâtiment. Une campagne de communication est d'ailleurs conduite au sein des BTP CFA de la région pour promouvoir l'apprentissage, et la CAPEB y est particulièrement investie notamment à travers l'investissement important de Christelle Rozier, Présidente de BTP CFA Auvergne-Rhône-Alpes et Présidente de la commission Emploi-formation à la CAPEB Aura. »

Document joint :

- les résultats de l'enquête Covid-19 du 29 mai

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes **68 000** entreprises artisanales (98% des entreprises de la branche) et **76 000 salariés**, dont 8 100 apprentis. Il représente également **10,5** milliards de chiffre d'affaires (64% du total de la branche).

Contact presse : Sandrine Bouton - Chargée de communication

Tél. 04 78 33 46 46 - s.bouton@capeb-auvergnerrhonealpes.fr

<http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes> / Suivez nous également sur Facebook et Twitter [@capebaura](#)